Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 16 mai 2023

Vallon de l'Aiguebrun : le parc naturel régional du Luberon étudie la fréquentation du site

Depuis le 27 avril et jusqu'à mi-septembre, le Parc naturel régional du Luberon étudie la fréquentation touristique dans le vallon de l'Aiguebrun, 3e site naturel le plus fréquenté du département.

Le Luberon est soumis à une forte attractivité touristique, notamment en haute saison où l'on observe des pics de sur-fréquentation en période estivale et lors des week-ends prolongés de mai et juin. Ces flux de visiteurs ne sont pas sans conséquence quant à leur impact sur les milieux naturels les plus fragiles, comme le vallon de l'Aiguebrun, 3e site naturel le plus fréquenté du département.

Afin de cerner la situation, et de pouvoir s'appuyer sur des données chiffrées, la Parc naturel régional du Luberon, en partenariat avec la commune de Buoux, a sollicité un financement de la Région Sud, à 80%, pour commander une étude de fréquentation au bureau d'études Traces TPI. Le périmètre de l'étude couvre également les communes d'Auribeau, Bonnieux, Saignon et Sivergues.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 16 mai 2023

En ligne, auprès des habitants et sur le terrain, des enquêtes auprès des visiteurs sont conduites depuis fin avril, et ce, jusqu'à mi-septembre. A partir des résultats récoltés, une analyse des besoins sera réalisée, communiquée et partagée. Des solutions pourront être envisagées, en co-construction avec les acteurs locaux, pour améliorer la gestion du site, l'expérience de visite, la quiétude des habitants et assurer la préservation de l'espace naturel sensible.

J.R.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !